

"Une mission globale : l'insertion par le logement"

Entretien avec Michèle DACLIN, Président d'ARALIS (Lyon)

Propos recueillis par Gilles DESRUMAUX

Ecarts d'identité : *Quelle est la stratégie d'ARALIS dans le contexte actuel de transformation des foyers, sachant qu'ARALIS a changé de nom et de projet social il y a quelques années ?*

Michèle DACLIN : Le changement de nom a été l'aboutissement d'un processus de changement de stratégie politique et de projet social. Nous nous sommes rendus compte, en premier lieu, que les populations que nous hébergions étaient en train de se diversifier et que, statistiquement, on pouvait constater que les travailleurs immigrés étaient, bien sûr, toujours "immigrés", mais de moins en moins "travailleurs", ou à la retraite.

En second lieu, nous avons observé, qu'arrivés à l'âge de la retraite, alors qu'on pensait constater des départs en grand nombre, si l'on a eu des départs, ils ont été suivis de retours très rapides. A partir de là, nous nous sommes demandés ce qui allait se passer dans les années à venir car, manifestement, les personnes qui revenaient le faisaient pour rester là jusqu'à la fin de leurs jours. Il s'agissait donc d'un changement extrêmement important. Et puis, nous avons observé que si nous accueillions toujours des immigrés isolés, on voyait également frapper à notre porte d'autres types de populations que nous n'avions pas vues jusque-là : des populations françaises, souvent issues de l'immigration, en grande difficulté d'existence.

E.d'I. : *Donc l'adaptation d'ARALIS tient compte du changement des pu-*

blics, mais aussi de transformations dans la structure même de l'association, avec le renforcement de la professionnalisation.

M.D. : Bien sûr, pour accueillir ce nouveau type de population qui posait bien d'autres problématiques que celles que nous avons connues jusque-là, une grande professionnalisation des personnes devenait nécessaire. Et surtout la création de nouveaux services, notamment l'accompagnement social, que nous avons créé il y a déjà longtemps, en 1989, car nous avons senti qu'il y avait une nécessité de s'adapter aux besoins de ces nouvelles populations et donc avoir des personnes capables de les accompagner sérieusement. En 1992, nous avons entamé un processus de projet d'entreprise qui a mobilisé l'ensemble de l'association et qui a abouti à la structure actuelle d'ARALIS. Mais un projet d'entreprise, c'est aussi fait pour évoluer, et il est certain que, par rapport au projet de 1992, nous allons certainement évoluer encore.

E.d'I. : *Quel est le contenu de ce projet d'entreprise ?*

M.D. : En 1992, nous avons abouti à une organisation territoriale, car il nous semblait qu'il fallait qu'il y ait des responsables au niveau du terrain, qui prennent en compte l'aspect proprement territorial des choses. A côté de cela, nous avons des services fonctionnels tels que le service d'accompagnement social. Nous avons aussi créé un service de développement du patrimoine car nous gérons un patrimoine immobilier très important et, jusqu'à

ces années-là, nous n'avions pas de politique de fond dans ce domaine. Le service a été chargé de suivre le patrimoine, de faire un audit de l'existant et de mieux l'adapter à la demande. Au bout de 8 ans, nous sommes en train de passer à une organisation basée sur les projets et les grandes activités, avec une plus grande transversalité des actions des professionnels de l'association.

E.d'I. : *Est-ce que les mutations de l'association ont abouti à une diversification des types de produits ou de services offerts ?*

M.D. : Oui, car nous n'avions que des foyers de travailleurs migrants. Nous avons essayé de nous adapter et de créer des maillons supplémentaires dans la chaîne du logement. Par exemple, nous avons quelques appartements en secteur diffus, pour permettre aux personnes qui sont capables de quitter le logement en foyer de s'adapter au logement de droit commun, de passer par une espèce de transition, que nous accompagnons au niveau social. Nous avons aussi des appartements pour l'accueil d'extrême urgence. Nous avons également créé des résidences sociales et sommes en train de transformer des foyers en résidences sociales. La plupart des résidences sociales ont d'ailleurs pour objet de permettre la déconcentration des foyers et d'accueillir mieux des populations nouvelles qui ont besoin d'être suivies d'une manière particulière.

E.d'I. : *Vous avez aussi, je crois, un*

accueil des demandeurs d'asile, mais qui a du mal à être reconnu en tant que tel...

M.D. : L'accueil des demandeurs d'asile est extrêmement important chez nous puisqu'il représente, en accueil permanent, environ 350 personnes et ceci, en dehors des grandes vagues que nous avons pu connaître avec l'accueil des Rwandais d'abord, des Roumains ensuite, et des Kosovars l'année dernière. En fait, nous avons une cinquantaine de nationalités représentées. Or, ces personnes sont légitimes à être sur le territoire français, ce ne sont pas des clandestins, ce sont des personnes pour lesquelles, aujourd'hui, nous n'avons pas de moyens d'accompagnement social adapté. C'est un débat pour nous car ce sont des populations particulièrement précarisées et qui auraient grand besoin que l'on puisse les aider dans leurs démarches et dans leur vie.

E.d'I. : Dans ce travail de mutation associative, de réhabilitation, de professionnalisation, ... quels sont aujourd'hui les grands enjeux que vous portez, notamment dans les discussions avec les pouvoirs publics ?

M.D. : Nous sommes inscrits dans le cadre du Plan Quinquennal : notre association étant très ancienne — elle va avoir 50 ans cette année — notre patrimoine a besoin de restructurations importantes. Nous avons encore des foyers dits de la première génération, c'est-à-dire d'anciennes usines récupérées où il y a des personnes logées en foyer-dortoir. Ce n'est pas notre volonté politique d'avoir conservé ces établissements, mais nous avons eu de grandes difficultés pour obtenir leur démolition et pouvoir reconstruire à la place des bâtiments corrects. Il y a des difficultés de toutes natures, et notamment politiques, à la démolition et à la reconstruction de ce type d'établissements. Nous avons aussi des établissements des années 70, du même type que ceux qui ont été construits sur tout le territoire français, très difficilement transformables et difficilement adaptables à la vie d'aujourd'hui.

E.d'I. : Quelles sont les difficultés : le foncier ? le financement ? la reconnaissance par les politiques locales ?

M.D. : Ce ne sont pas aujourd'hui les financements car ils existent dans le cadre du Plan Quinquennal. La reconnaissance locale existe, mais nous butons sur des problèmes de captation de foncier, qui sont très liés aux volontés politiques. Les populations que nous hébergeons, si elles ne sont plus tout à fait « transparentes » dans leur environnement, ne sont toujours pas forcément accueillies à bras ouverts. Nous sommes propriétaires d'une partie de notre parc, et pour le reste, nous travaillons avec des organismes HLM, qui nous suivent plus ou moins, selon les cas. Pour un foyer par exemple, nous avons dû changer de propriétaire pour pouvoir faire réaliser les travaux.

E.d'I. : ARALIS est aussi très reconnu comme partenaire, sur des actions...

M.D. : Oui, nous n'avons parlé que des produits, mais pas des actions. Il est vrai que dans la mesure où l'on constate que les méthodes d'insertion classiques ne sont pas toujours couronnées de succès, nous expérimentons d'autres pistes. Notamment le champ culturel car il nous semble être un bon moyen d'aider des personnes qui sont en grande difficulté à être considérées d'une autre manière, et de faire émerger des talents. Tout être humain a des talents, et la voie culturelle, c'est une voie où il n'y a pas a priori sur les personnes, et où chacun peut s'exprimer. Nous avons largement investi ce champ puisque nous avons participé à de grandes manifestations à Lyon : la Biennale de la Danse, cette année, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne, a été un très grand succès. Nous avons aussi participé à la Biennale d'Art Contemporain, "l'Art sur la Place".

Par ailleurs, nous avons créé, dans le cadre de la Politique de la Ville, dans un de nos établissements situé dans un quartier très difficile sur la commune de Villeurbanne, un Centre Culturel que nous avons baptisé « le Cercle 76 ».

Il a maintenant 4 ans d'existence. Nous l'avons promu avec le Fonds d'Action Sociale dans un premier temps, et il est en train de devenir un outil culturel reconnu dans le cadre de son quartier et de sa commune.

Il y a eu aussi l'action « Traces en Rhône-Alpes, Forum Régional des mémoires d'immigrés », sur la question de la mémoire de l'immigration qui a suivi la 2ème guerre mondiale. Il nous paraissait tout à fait indispensable d'être porteur de cette mémoire qui risquait de disparaître sans laisser de traces, à l'image de ces hommes modestes et discrets venus donner leur force de travail à notre pays, aider à sa reconstruction et dont le souvenir se serait évanoui en même temps qu'eux.

E.d'I. : Finalement, ARALIS est un gestionnaire ou un militant de l'insertion ?

M.D. : C'est les deux à la fois ! Gestionnaire, oui, nous avons été essentiellement des gestionnaires quand il ne s'agissait que de problèmes de gestion, mais, à présent, nous sommes bien au-delà de cette mission. Nous abritons aujourd'hui des populations de plus en plus précarisées, que notre société si prospère laisse en nombre de plus en plus important sur le bord du chemin. On constate que la diminution du chômage ne concerne pas ces populations et qu'elles sont exclues de la reprise économique. Si leur situation n'est pas prise en compte globalement, elles resteront sur le bord du chemin éternellement.

Le logement est le premier outil de l'insertion. Tant qu'on n'a pas de logement, on ne peut pas penser à une insertion sociale. A partir du logement, on peut essayer de réinsérer les gens dans la société et de leur faire retrouver le chemin de l'emploi. Nous avons pour cela créé une mission d'accès à l'emploi. Notre mission est donc aujourd'hui globale : c'est l'insertion par le logement.